

80 % des grandes cultures dans 120 000 exploitations

Près de 120 000 exploitations céréalières utilisent la moitié de la superficie agricole et génèrent 40 % de la valeur ajoutée de l'agriculture. La main-d'œuvre demeure essentiellement familiale.

Elles sont 118 000 qui utilisent la moitié de la superficie agricole française et cultivent 80 % des surfaces de céréales, d'oléoprotéagineux et de jachères aidées (Scop)¹. Elles consacrent en moyenne 85 hectares à ces cultures pour une superficie agricole utilisée de 117 hectares. Toutes disposent d'au moins 32 hectares de Scop, mais bon nombre dépassent 100 ou même 200 hectares. Le poids de ces exploitations que

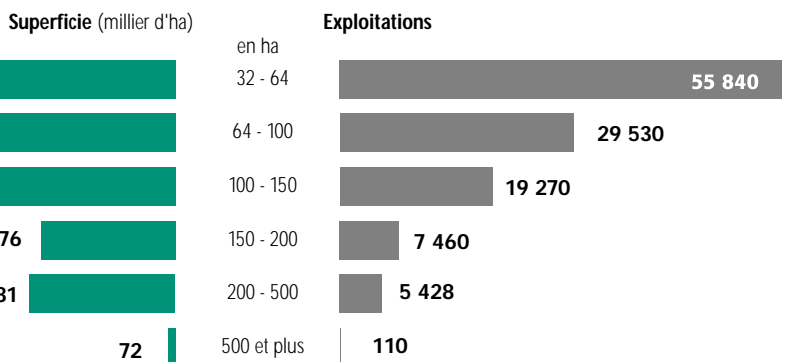
nous appellerons « céréalières » s'accroît fortement entre les deux derniers recensements. De 1988 à 2000, un tiers de l'ensemble des exploitations agricoles disparaissent alors que la superficie agricole recule de 3 %. Sur cette période, le nombre des exploitations céréalières diminue de 40 % tandis que leur surface consacrée aux céréales ou aux oléoprotéagineux augmente de 7 %.

De grosses disparités

En 2000, les exploitations céréalières représentent 41 % du poids économique agricole français. Elles atteignent en moyenne 100 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 150 hectares de blé, contre 43 UDE pour l'ensemble des exploitations agricoles. Toutes ne sont pas pour autant de très grosses unités. Les 5 500 plus vastes, qui disposent de plus de 200 hectares de Scop, atteignent 240 UDE de moyenne soit 6 fois la moyenne nationale. De 100 à 200 hectares de Scop, le poids économique passe à 132 UDE. Et les plus petites, qui cultivent moins de 64 hectares n'atteignent pas

Des exploitations céréalières de toutes tailles
Exploitations selon leur superficie
en céréales, oléoprotéagineux et jachère aidée en 2000

Exploitations céréalières



Autres exploitations avec des céréales ou des oléoprotéagineux



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

1. La Scop diffère ici de celle calculée pour les aides européennes, qui comprend aussi le maïs fourrage et les plantes à fibres mais pas le riz.

Pour en savoir plus...

■ « Recensement agricole 2000 », *Agreste-Cahiers n° 3-4*, décembre 2001.

■ « Les comptes prévisionnels de l'agriculture française en 2001 », *Agreste-Cahiers Hors série n° 3*, décembre 2001.

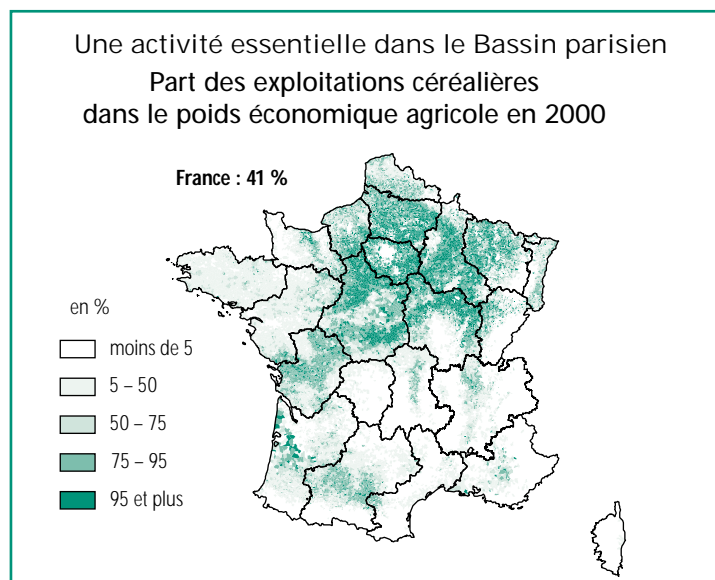
■ « Résultats économiques des exploitations agricoles en 2000 », *Agreste-Cahiers n° 1*, juin 2002.

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

> les 75 UDE. La production des céréales est en France une activité courante. Celle des oléagineux et des protéagineux est plus spécifique aux grandes exploitations. L'activité des céréaliers est essentielle dans tout le Bassin parisien, dans une grande partie de la Lorraine, au nord de la Bourgogne, en Poitou-Charentes et dans les plaines du Sud-Ouest. Elle représente plus de 90 % du poids de l'agriculture en Eure-et-Loir et en Seine-et-Marne. Elle dépasse les 80 % dans l'Oise, la Somme, la Meuse, l'Essonne, la Haute-Marne, l'Eure et le Loiret. Les céréaliers représentent plus des deux tiers du poids économique agricole du Gers et de la Haute-Garonne, notamment grâce au blé dur et au maïs grain. Dans un des plus gros départements producteurs, la Marne, les céréaliers ne contribuent que pour 38 % au poids économique agricole en raison de l'importance de la viticulture champenoise.

D'abord du blé

La moitié des exploitations céréalères sont spécialisées dans les céréales, les oléagineux et les protéagineux, et 15 000 les associent à des cultures industrielles. Les unités spécialisées en



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

céréales et oléoprotéagineux produisent d'abord du blé. En 2000, elles y consacrent 2,2 millions d'hectares, et utili-

22 000 exploitations céréalères associent les grandes cultures à l'élevage des herbivores

sent près de 700 000 hectares pour l'orge et autant pour le maïs grain et le colza. La culture du blé est aussi prédominante

chez les exploitants qui associent céréales et cultures industrielles. Mais ils privilégient la betterave ou les pommes de terre à l'orge et au maïs grain. Les 22 000 unités qui associent les grandes cultures à l'élevage des herbivores accordent une large place au maïs fourrage. Ces exploitations sont essentiellement implantées dans le Nord : dans le Pas-de-Calais, en Picardie, en Seine-Maritime ou en Lorraine. Près de 6 500 éleveurs de bovins, surtout des producteurs laitiers, disposent aussi d'au moins 32 hectares de Scop. Leur superficie en maïs fourrage est comparable à celle utilisée pour le blé tendre. Ils sont installés en Bretagne, dans les Pays de la Loire, en Normandie ou dans les Vosges.

De fortes charges d'approvisionnement

En 2000, le résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié des exploitations céréalères s'élève à 23 000 euros contre 19 000 pour l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles. Il demeure éloigné de celui des exploitants de viticulture d'appellation qui atteint en moyenne 39 000 euros. La production et les charges d'approvisionnement >

Six exploitations sur dix spécialisées en grandes cultures en 2000

Exploitations céréalères¹

Orientation technico-économique	Exploitations		Superficie en céréales, oléoprotéagineux et jachère aidée (millier d'ha)	
	1988	2000	1988	2000
Céréales et oléoprotéagineux	86 029	57 801	5 369	5 914
Autres grandes cultures	22 973	14 865	1 255	1 274
Élevages bovins	15 956	6 502	386	294
Polyculture	12 686	5 659	437	385
Grandes cultures et herbivores	35 674	22 213	1 285	1 505
Autres orientations	18 254	10 489	545	601
Ensemble	191 572	117 529	9 278	9 973

1. Au moins 16 hectares de céréales ou d'oléoprotéagineux en 1988, au moins 32 hectares de céréales, d'oléoprotéagineux ou de jachère aidée en 2000.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

> des céréaliers sont, en valeur, plus importantes que celles de l'ensemble des exploitations agricoles. Leurs subventions figurent parmi les plus élevées du monde agricole, surtout depuis la réforme de la politique agricole commune de 1993. Elles atteignent en moyenne 39 000 euros par exploitation en 2000, soit 81 % de la valeur ajoutée. Les résultats économiques se caractérisent aussi par de fortes disparités. Revenus et subventions progressent avec les surfaces. En 2000, le résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié est près de deux fois plus élevé dans les unités de 200 à 500 hectares de Scop que dans celles de 32 à 64 hectares. La dispersion des subventions est également sensible. Elles progressent avec la superficie des exploitations. Les 5 500 unités de plus de 200 hectares de Scop, soit 5 % des exploitations cérésières, perçoivent 12 % de l'ensemble des subventions versées aux céréaliers. D'abord parce que les subventions sont assises sur les surfaces cultivées. Ensuite, parce qu'elles sont d'autant plus élevées que les exploitations sont installées dans des régions à hauts rendements des cultures.

Des exploitations pérennes

Les exploitations cérésières sont parmi les plus stables. Seules 17 % des exploitations cérésières de 1988 avaient cessé toute activité agricole en 1997. Cette stabilité devrait se perpétuer dans les années à venir. En 2000, 44 % des chefs d'exploitation de plus de 50 ans connaissent leur successeur. Ils étaient 41 % en 1988. Ces proportions n'ont guère d'équivalent dans les autres activités agricoles, si ce n'est en viticulture d'appellation. Les futurs repreneurs des unités cérésières sont neuf fois sur dix issus de la famille du chef d'exploitation en place. Ils travaillent de plus en

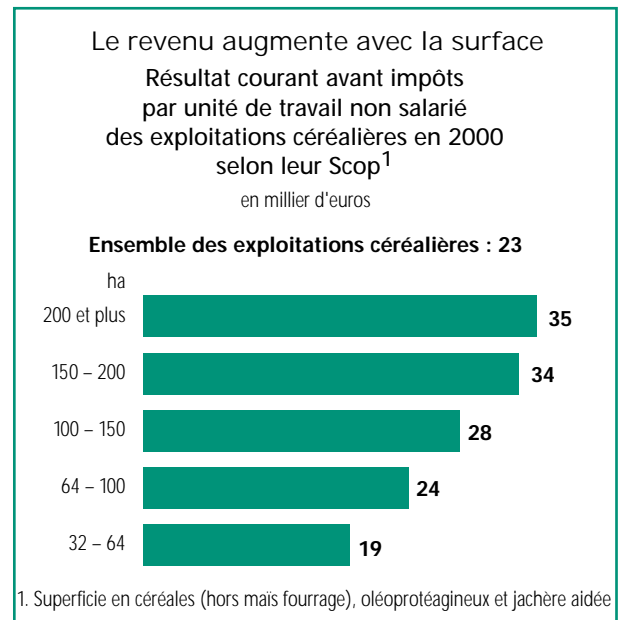
plus hors agriculture : 30 % de successeurs en 2000 contre 22 % en 1988. Les fils d'agriculteurs commencent en effet souvent à exercer une profession non agricole à la fin de leurs études, pour revenir à la terre quand leurs parents cessent leur activité.

Une main-d'œuvre encore familiale

En douze ans, la main-d'œuvre des exploitations cérésières diminue d'un tiers avec des surfaces en progression de 7 %. Ces unités sont parmi les plus mécanisées du monde agricole, mais leur main-d'œuvre est encore essentiellement familiale. Les exploitants et leur famille

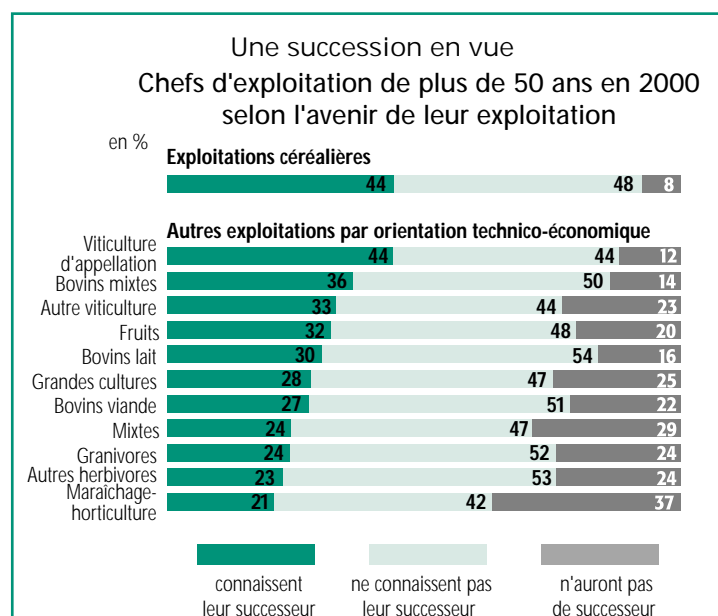
Les surfaces progressent de 7 % et la main-d'œuvre recule d'un tiers

constituent 234 000 des 274 000 actifs permanents qui y travaillent à temps plein ou partiel. Ils contribuent pour 76 % à la quantité de travail fournie. Leur part décline toutefois depuis 1988 au profit de celle apportée par la main-d'œuvre salariée, qui progresse de 17 %



Source : Agreste - Rica 2000

à 24 % entre 1988 et 2000. L'emploi de salariés permanents n'en demeure pas moins l'exception. Seule une exploitation cérésièrè sur cinq en dispose, et encore s'agit-il trois fois sur quatre d'un unique poste de travail. Les autres exploitations agricoles de dimension équivalente y ont plus souvent recours, et près de la moitié disposent de deux emplois permanents. Le nombre des salariés permanents a d'ailleurs diminué depuis 1988 dans les exploitations >



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

> céréalières, alors qu'il augmentait quelque peu dans les autres exploitations agricoles. En 2000 comme en 1988, plus de neuf chefs d'exploitation et coexploitants sur dix déclarent exercer le métier d'agriculteur comme profession principale. Cette population s'est pourtant transformée sur la période. L'effectif des plus de soixante ans a été divisé par trois, soit une diminution annuelle moyenne de 8,8 %. Le nombre des céréaliers de moins de quarante ans recule également, mais à un rythme moyen de 2,7 % par an. Comme dans les autres secteurs, le nombre d'installations s'amenuise et compense de moins en moins les départs.

Davantage d'exploitantes

La profession se féminise. Les exploitantes sont aujourd'hui 32 000 contre 21 000 en 1988. Elles sont aussi plus jeunes que par le passé : la moitié ont moins de cinquante ans contre un tiers en 1988. Le statut des conjointes non coexploitantes se clarifie. Elles sont de plus en plus nombreuses à travailler en dehors de l'exploitation. Les autres, beaucoup moins nombreuses, se professionnalisent et optent plus souvent pour un travail agricole à temps plein. Hommes ou femmes, les exploitants sont plus diplômés que par le passé. En 2000, sept sur dix ont effectué une scolarité dans un établissement agricole. Ils

n'étaient que la moitié à l'avoir fait en 1988. L'allongement des études concerne avant tout les jeunes. En 2000, près du tiers des exploitants de moins de trente ans ont fait des études supérieures agricoles, et près des trois quarts ont au moins le niveau du baccalauréat. Ces proportions sont un peu supérieures à celles des exploitations de dimension économique comparable.

Pierre Girard, Hubert Podevin, Solange Rattin et Georges Trie

Scees

La part des salariés augmente Actifs des exploitations céréalières selon leur statut

Statut des actifs	Nombre (millier)		Quantité de travail (millier d'UTA ¹)	
	1988	2000	1988	2000
Chefs d'exploitation et coexploitants	228,5	161,3	212,2	143,8
Conjointes non coexploitantes	120,6	45,2	67,4	24,7
Autres actifs familiaux	60,1	27,4	35,5	11,7
Tous actifs familiaux	409,2	233,9	315,1	180,2
Salariés permanents	47,0	39,8	42,1	32,7
Tous actifs permanents	456,2	273,7	357,2	212,9
Salariés saisonniers	///	///	18,1	20,5
Salariés des ETA et des Cuma ²	///	///	2,7	3,0
Tous actifs	///	///	378,0	236,4

1. Unité de travail annuel.

2. Entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Source : Agreste- Recensements agricoles 1988 et 2000

Méthodologie

■ Les exploitations céréalières sont ici celles qui utilisent au moins 80 % de l'ensemble de la superficie française en céréales, en oléoprotéagineux ou en jachère aidée (Scop). Le maïs fourrage est exclu par hypothèse de ces grandes cultures. Le seuil de 80 % correspond, dans le recensement agricole 2000, aux 118 000 unités qui détiennent au moins 32 hectares de Scop. Il concernait, à l'occasion du recensement agricole de 1988, les 192 000 exploitations qui en cultivaient au moins 16 hectares. Ce champ d'étude ne se confond pas avec celui des exploitations spécialisées en grandes cultures. D'une part parce que près de 40 % des exploitations céréalières ainsi définies sont, en 2000, spécialisées dans une autre orientation technico-économique. D'autre part, parce que 46 % des unités spécialisées en grandes cultures n'atteignent pas les 32 hectares de Scop.

■ Les résultats économiques des exploitations sont issus du Réseau d'information comptable agricole. Cette opération communautaire permet de comparer les résultats des différents types d'agriculture. L'échantillon français comporte, en 2000, 7 758 exploitations représentatives des 385 000 unités professionnelles, c'est-à-dire celles dont le poids économique est d'au moins 12 hectares d'équivalent-blé. Le résultat courant avant impôts, indicateur central utilisé par le Rica, est la différence entre les produits, y compris les productions immobilisées et stockées, et les charges courantes qui comprennent les charges calculées comme les amortissements. Il exprime une forme de revenu familial, les charges sociales de l'exploitant n'étant toutefois pas déduites. Il doit permettre de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres.